



cpie

TOURAINÉ
VAL DE LOIRE

Rapport d'activité

Centre Permanent d'Initiatives pour
l'Environnement Touraine Val de Loire



2025

Association Val de Vienne

Labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement – Touraine Val de Loire

9 rue Gutenberg – 37420 Avoine – Tél. : 02 47 95 93 15

E-mail : info@cpievaldeloire.org - Site Internet : <http://www.cpievaldeloire.org>

Association loi 1901 - Siret 316 569 938 000 20 - APE 9499 Z

SOMMAIRE

Rapport moral	3
Nos missions	5
Eduquer et sensibiliser à l'environnement	6
Accompagner le territoire vers la transition écologique	12
Faire participer la population, sensibiliser par l'action	31
Orientations 2026	35
Vie de l'association	39
Etre adhérent du CPIE	
Vie statutaire	
Nos moyens	42
L'équipe salariée du CPIE	
Nos principaux partenaires	
Le CPIE dans son réseau	
Notre budget	46

Rapport moral

Cette nouvelle année m'a permis de mesurer, une fois encore, s'il était nécessaire, de l'importance d'une association comme la nôtre. En effet, en ces temps incertains, une association ancrée dans le territoire depuis 50 ans, connaissant ses enjeux mais aussi ses contraintes, est indispensable à son développement, en partenariat avec les acteurs locaux, collectivités et autres partenaires.

Réunir les acteurs pour améliorer collectivement l'avenir du territoire, en contribuant par l'action à apporter des solutions aux grandes problématiques environnementales actuelles constitue la posture adoptée par le CPIE.

Notre objectif réside en effet dans la participation active à la transition écologique. Sous ce vocable sont regroupées différentes problématiques pour lesquelles nous mettons en place de multiples actions sur le territoire :

- une optimisation et une meilleure préservation de la ressource en eau, que ce soit dans le cadre de la gestion des eaux pluviales, de l'adaptation des jardins au changement climatique, mais aussi de la lutte contre les pollutions micro et macroplastiques ;
- la préservation des milieux, des espèces et de la biodiversité en général à travers des programmes de plantation de haies, la gestion d'espaces naturels, la participation à des programmes de préservation d'espèces, la mise en œuvre d'Atlas de la Biodiversité communale.
- la sensibilisation et le porté à connaissance sur les enjeux de biodiversité et de transition écologique au travers d'actions d'éducation, d'information et de formation de la population et des acteurs du territoire ;
- la prévention et la réduction des déchets avec la poursuite du compostage collectif, en partenariat avec le SMICTOM du Chinonais.
- Le développement d'actions permettant aux bénévoles de s'impliquer dans des actions en faveur de l'environnement : l'Initiation à l'apiculture, avec des abeilles accueillies et protégées par les bénévoles du rucher associatif ; les inventaires naturalistes à travers le réseau bénévoles naturalistes et des programmes de sciences participatives auxquels participent de nombreux bénévoles, que je remercie. Tous ces relais au quotidien contribuent à l'amélioration de notre environnement.

Cette année, pour mener à bien toutes ces initiatives, nous avons mené une réflexion sur notre modèle socio-économique (MSE). Cela nous a conforté dans les choix effectués par le passé, tout en mettant en lumière les marges de progrès et les domaines d'évolution possibles.

La recherche de financements privés, mais aussi le développement de partenariats et la co-construction de projets, font partie des pistes à poursuivre.

Bien que l'exercice financier soit excédentaire grâce à une gestion saine et rigoureuse, il convient de rester prudent pour les années à venir au regard d'un contexte où les financements publics se raréfient.

Des mouvements de personnel nous ont amenés à revoir notre organisation, en particulier au niveau du pôle médiation. Loin d'être négatifs, ces changements montrent que nous savons nous adapter et réagir face à des situations fluctuantes. Cette agilité de notre structure constitue un atout face aux nombreux défis du quotidien. L'important est de pouvoir pérenniser les activités sans que cela n'impacte trop l'ensemble des salariés.

Les départs, mais aussi les arrivées, font partie de la vie associative d'une structure comptant jusqu'à 20 salariés à certaines périodes. Permettez-moi d'avoir ici une pensée particulière pour ceux qui rencontrent des soucis de santé.

Je tiens à remercier également l'ensemble des bénévoles participant aux instances de l'association, ainsi

que tous les adhérents œuvrant pour le CPIE.

L'année 2026 sera enfin une année particulière, puisque nous célébrerons les 50 ans du CPIE Touraine-Val de Loire. Cet anniversaire sera l'occasion de mettre à l'honneur le chemin parcouru, l'énergie collective qui nous anime et les perspectives qui s'ouvrent à nous. Vous découvrirez prochainement le programme détaillé des manifestations que nous envisageons dans ce cadre.

Et pour cette association jeune quinquagénaire, vous découvrirez également le nouveau logo national ainsi qu'un état d'esprit : Le vivant en commun... tout un programme !

Valérie Bouchaud-Violleau,
Présidente du CPIE Touraine Val de Loire.

NOS MISSIONS

Les objectifs de l'association

Les activités de l'association s'articulent autour de trois grands objectifs :

- Œuvrer pour un développement du territoire où humains et nature puissent trouver leur place dans une dynamique de vie durable. A ce titre, **il se positionne comme acteur de la transition environnementale de son territoire.**
- Contribuer par ses activités, à la connaissance, à la préservation et à la valorisation de l'environnement et du patrimoine local.
- Œuvrer pour l'éducation, la formation et la sensibilisation à l'environnement des publics enfants et adultes, sans exclure aucune catégorie de population.

Pour mener ses différentes missions, l'association dispose d'une équipe salariée et professionnalisée d'une quinzaine de personnes. **Celle-ci est organisée en deux services :**

- **Un service environnement et biodiversité constitué de deux pôles (études et Régie rurale)**
- **Un service Médiation, constitué de deux pôles (Education et Accompagnement de projets)**

Une synergie est recherchée entre les diverses activités développées par l'association (pédagogie, étude, chantier). La complémentarité entre les différents corps de métiers est une richesse qu'il convient de valoriser notamment par la mutualisation des compétences et des savoirs faire au sein de la structure.

Pôle Environnement,
Développement durable

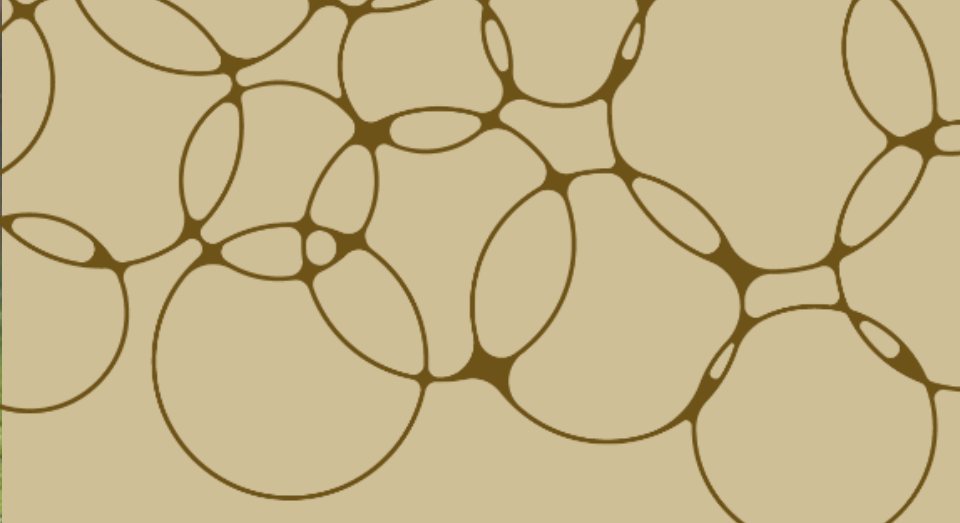
Pôle Médiation - Sensibilisation

L'organisation

Des missions

- *Animation territoriale*
- *Etudes environnementales*
- *Restauration et gestion des milieux naturels*

- *Education et sensibilisation des jeunes publics*
- *Sensibilisation des habitants du territoire*
- *Animation du débat citoyen*
- *Formation du public adulte*
- *Accompagnement de démarches environnementales*



Eduquer et sensibiliser à l'environnement

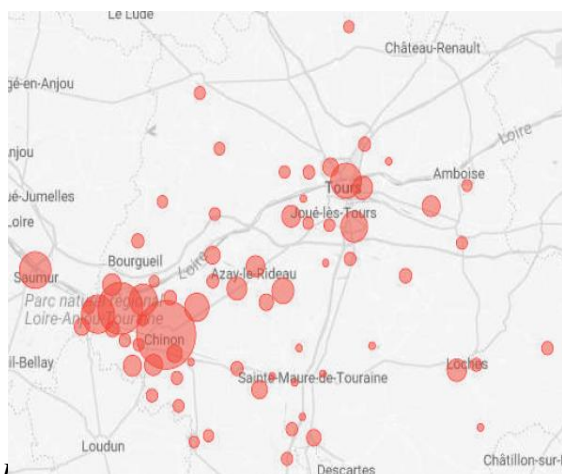
citoyen-nes tout en développant l'attrait pour la préservation de la nature.

Territoire d'intervention

Nos équipes se déplacent à proximité du lieu de vie des participants afin de leur faire découvrir ou redécouvrir leur territoire proche. Suite au projet d'éducation, les participants peuvent ainsi facilement retourner sur le site d'animation et poursuivre leurs apprentissages en nature et consolider leur lien à l'environnement.

Pour les activités en salle, nous nous déplaçons directement dans les établissements scolaires, entreprises, structures d'accueil ...

Nous intervenons principalement sur le département d'Indre-et-Loire (à 93%) ainsi que sur une partie du Maine-et-Loire (4%).



Localisation des interventions en nombre de personnes sensibilisées

Les chiffres clés 2025 :

575 animations

4944 personnes sensibilisées

2427 heures d'animation

	Nombre d'animations en 2025	
Public scolaire	463	81%
Public composite, grand public	58	10%
Accueil collectif de mineurs	23	4%
Publics spécifiques hors scolaires (précarité, handicap...)	16	3%
Professionnels	15	3%

Travail en réseau

Le CPIE est investi dans différents réseaux, et notamment ceux dédiés à l'éducation à l'environnement :

- Le Graine Centre – Val de Loire (Réseau régional pour l'éducation à l'environnement), qui organise notamment un programme de formations courtes, porte des projets (sur l'école dehors), œuvre largement à la reconnaissance et à la défense de l'EEDD en région. En partenariat avec le GRAINE, le CPIE anime des formations, des journées d'échange de pratiques, participe à des projets. En 2025, des temps d'échanges de pratique et formation sur l'école du dehors ont eu lieu auprès d'enseignants engagés ou souhaitant s'engager dans cette démarche.
- Le REE37 (commission départementale du Graine en Indre et Loire)
- L'Union Régionale des CPIE a été le cadre d'un travail collectif autour de la création de fiches espèces des petites bêtes de l'eau.
- Le PNR Loire Anjou Touraine : participation du CPIE au programme éducatif du parc qui évolue en marché public pour la rentrée 2025-2026.

Publics

Notre principal public est le jeune public : public scolaire (maternelle à lycée) et ACM (Accueil Collectif de Mineurs) lors des vacances scolaires. Divers métiers composent le public professionnel : enseignant-e, agriculteur-riche, agent-e et technicien-ne, salarié-e en entreprise, animateur-riche, ...

Jeune public

Le CPIE travaille auprès des enfants et des adolescents au sein des établissements scolaires et durant leurs temps de loisirs.

Notre démarche répond à plusieurs objectifs complémentaires et étroitement liés :

- La création et l'entretien d'un lien

- sensible, affectif, avec la nature,
- Une connaissance par l'enfant de son environnement proche,
- Le développement d'une conscience de l'existence d'enjeux environnementaux,
- La réflexion sur ses pratiques et l'expérimentation d'actions.

Les projets pédagogiques scolaires

Chaque année, l'équipe pédagogique intervient auprès d'élèves de tous les niveaux, des classes de maternelle au lycée. Les projets auprès des établissements scolaires de la communauté de Communes Chinon Vienne et Loire sont nombreux mais nous intervenons plus largement à l'échelle du département, en fonction des demandes des enseignants et des partenariats de l'association. Nous nous déplaçons également en Anjou, sur le territoire du Parc Naturel Régional.

Des partenariats importants

Activité historique de l'association, l'éducation à l'environnement bénéficie de nombreux soutiens ; Le CPIE est partenaire de différentes institutions et collectivités.

Elle bénéficie de différents types d'agrèments :

- Agrément de l'Académie d'Orléans-Tours en qualité d'association éducative complémentaire de l'enseignement public
- Agrément « Jeunesse – Education populaire » de l'Education Nationale
- Référentiel régional de qualité jeune public de l'éducation à l'environnement en région Centre – Val de Loire

Le soutien de longue date de certains partenaires perdure (Conseil Régional Centre Val de Loire, Conseil Départemental d'Indre et Loire,

Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire, Syndicat de Rivières Val de Vienne, GRAINE).

Ces partenariats permettent aux établissements scolaires une prise en charge complète ou partielle de nos coûts d'intervention. Ils participent également à la visibilité du CPIE auprès des équipes éducatives.

Différents formats d'intervention

Le CPIE intervient auprès des classes à travers des projets composés de 2 à 5 séances. Multiplier les séances permet au projet d'être plus impactant pour les élèves et de fixer les apprentissages de manière plus durable. De nombreux projets sont proposés « clés en main » aux équipes éducatives : les thématiques, objectifs pédagogiques, activités, nombre de séances... sont définis par le CPIE.

Des projets « sur mesure » sont également co-



au niveau des élèves et sont en adéquation avec les repères de progression de l'éducation à l'environnement de l'Education Nationale.

Afin de s'adresser à la diversité des personnes réunies au cours de nos interventions, nous alternons les approches : sensorielle, ludique, créative, cognitive, scientifique... Elles sont complémentaires.

Autour de sujets variés

Les animations pédagogiques scolaires abordent différentes thématiques :

- L'eau et les zones humides
- Le vivant, les milieux naturels et la biodiversité
- Le climat et l'énergie
- L'alimentation durable
- Le patrimoine local

La nature est un élément fondamental pour le bien-être et le développement des individus ainsi qu'un

support pédagogique pour nos animations. C'est pourquoi 68% de nos interventions ont lieu en extérieur. Notre période d'activité en découle : plus de la moitié de nos animations sont programmées de mars à juin. Les interventions en intérieur portent principalement sur des thématiques de transition environnementale (climat, alimentation).

Cette année, les thématiques principales pour les maternelles ont été : l'arbre et la forêt, la faune et l'alimentation. Les séances pour les élémentaires ont eu pour thème la faune ; la nature et la biodiversité ; l'eau, la Loire et la rivière ; l'alimentation.

Les collégiens et lycéens ont principalement été sensibilisés sur les changements climatiques.

Après une première année d'étude de faisabilité du projet d'un club nature, celui-ci a débuté en 2025.

De septembre à décembre, 4 séances ont été menées en partenariat avec le centre de loisirs de Chinon auprès d'un groupe d'une quinzaine d'enfants.

Ces séances ont été planifiées avec l'animateur du centre de loisirs. Lors la première séance, les enfants ont pu découvrir plusieurs thèmes possibles. Ils ont ensuite choisi ceux qu'ils souhaitaient aborder pour les trois autres séances. Ils ont ainsi pu découvrir les traces et indices des animaux des bords de l'eau, effectuer un travail sur l'art

Maternelle
Elémentaire
Elémentaire
Collège
Lycée
Scolaires s (IME/ER ...)
Etudiants

oiseaux.
Le club n
autre cen
tester ce c

ABC à Cheillé, Saché et Villaines-les-Rochers

Conjointement au travail d'inventaire fourni par le pôle environnement, des animations ont été réalisées avec les habitants dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale.

Chaque classe des 3 communes a bénéficié en 2025 d'un projet d'animation : soit 54 animations pour 17 classes. Cela a été rendu possible grâce au programme éducatif du Parc qui a permis un financement complémentaire des interventions.

Un projet pédagogique « Les petites bêtes à travers les saisons » a été créé à la demande de 4

Les chiffres clés 2025 :
463 animations
2910 élèves sensibilisés



hébergés en camping, à Candès St Martin, Chouzé sur Loire ou Chinon.

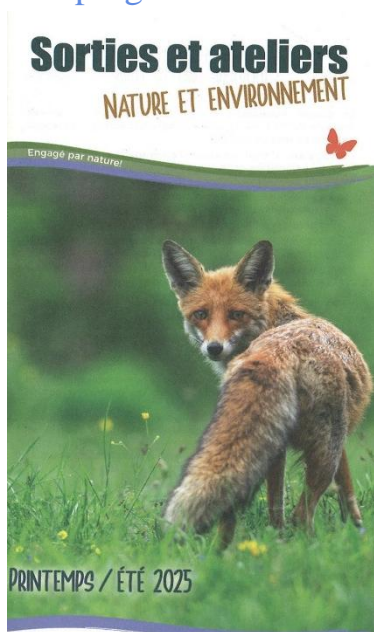
Les animateur-rices nature interviennent à la demi-journée, à la journée et au cours de veillées. **28 animations ont eu lieu. 300 enfants y ont participé.**

Mise en place d'un Club Nature



Sensibiliser le grand public

Un programme de sorties nature et d'ateliers



Le CPIE propose chaque année un ensemble de sorties nature, d'ateliers et de conférences autour de la biodiversité et de la transition écologique.

Au programme en 2025 : des sorties et ateliers pour comprendre et agir autour du changement climatique, des sorties à la découverte des sites naturels du Chinonais (puys du chinonais, marais de Taligny, étang d'Assay, marais des rouches...), des sorties à la découverte de la faune nocturne, une atelier land art pour les tout-petits, l'expérimentation de pratiques éco-responsables (Bricolage naturel de Noël)

Mais aussi des ateliers et chantiers en faveur de la biodiversité : chantier de restauration ou d'entretien de sites, de plantation de haies, création de nichoirs...

32 dates ont été proposées. 403 personnes y ont participé, soit plus de 12 participants en moyenne.

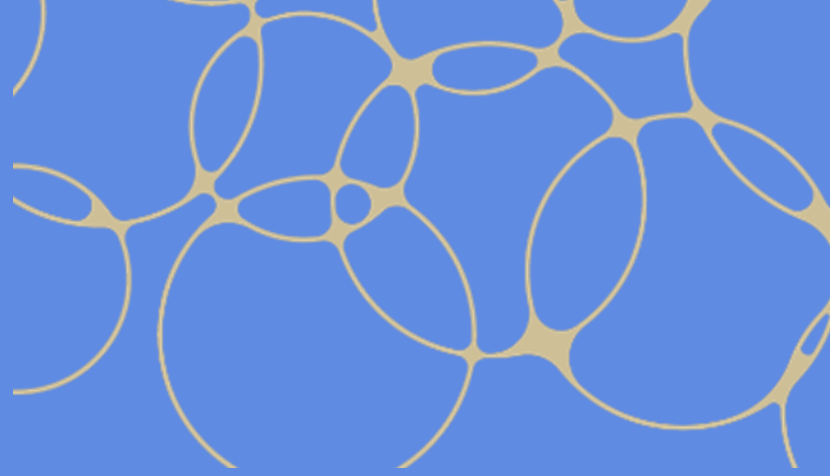


Des sorties dans le cadre de l'ABC (Atlas de Biodiversité communale) de Saché, Villaines les Rochers, Cheillé et Artannes sur Indre

Cinq sorties se sont déroulées dans ce cadre en accompagnement des démarches d'inventaire réalisées par les naturalistes du CPIE. Les habitants de ces communes ont été invités à découvrir l'avifaune de leur territoire, les bords de l'Indre, La

Les chiffres :
37 sorties et ateliers, 453 participants

salamandre...



Accompagner le territoire

Vers une transition
écologique et
environnementale

Prévention et gestion des déchets

Compostage partagé

Le CPIE a engagé en 2014 un partenariat autour du compostage partagé avec le SMICTOM du Chinonais. L'option du compostage de proximité retenue par ce dernier pour répondre à l'obligation de tri à la source des biodéchets a amené le CPIE à poursuivre et renforcer ce partenariat.



L'objectif du déploiement du compostage partagé vise à fournir une solution de compostage de proximité aux habitants ne pouvant pas opter pour un compostage domestique individuel.

Dans ce cadre, le CPIE rencontre les représentants des communes, assure l'étude de faisabilité, l'installation et le suivi du réseau de sites de compostage partagé.



Le suivi du dispositif comprend une visite mensuelle sur chaque site. Lors de ce passage, les opérations nécessaires au bon fonctionnement sont effectuées (aération, mélange, transfert...). Le réapprovisionnement des sites en broyat fait également parti de ce suivi.

Le CPIE réalise également des réunions d'information à destination des habitants visés par ces équipements. Lors de ces temps d'animation, les principes techniques et pratiques du compostage sont présentés. Les personnes sont également sensibilisées sur des thèmes transversaux tels que la gestion des déchets verts au jardin, à la vie du sol, l'utilisation du compost et le gaspillage alimentaire.

De 63 sites en début d'année, le parc est passé à 83 sites actifs avec l'installation de 20 nouveaux points de compostage en 2025. En parallèle de ces installations, la restauration complète de 7 sites déjà existants a été effectuée, parfois avec un ajout d'un quatrième bac.



Dans la perspective de la poursuite du développement et du suivi de ce parc de points de compostage, le CPIE a adhéré en 2025 au Réseau Compost Citoyen. Ce réseau national a vu en 2025 la structuration de son échelon régional Centre Val de Loire. La participation à ce réseau permet de s'inscrire dans une démarche globale de prévention et de gestion de proximité des biodéchets.

Pollution plastique



Le plastique est omniprésent dans nos vies et pourtant c'est un véritable fléau pour l'environnement. Des tonnes de déchets plastiques se retrouvent chaque année dans les cours d'eau et dans les océans où ils se fragmentent lentement en micro puis en nanoplastiques. La diversité des déchets et leur omniprésence en milieu fluvial et marin conduit à des impacts importants sur de nombreux écosystèmes. Les déchets plastiques contribuent au transport d'espèces sur de longues distances, y compris d'espèces invasives, et ont un impact direct sur la faune (étranglement, ingestion, maladies...). Les plus petits quant à eux (micro et nanoplastiques) se retrouvent aujourd'hui dans l'air, dans les sols et dans l'eau et nous y sommes exposés quotidiennement.

Malgré ses nombreux impacts négatifs, le plastique poursuit son essor et sa production suit une courbe exponentielle (50 millions de tonnes par an en 1976, 350 millions en 2017).

me des déchets plastiques.

Halt'eau plastique

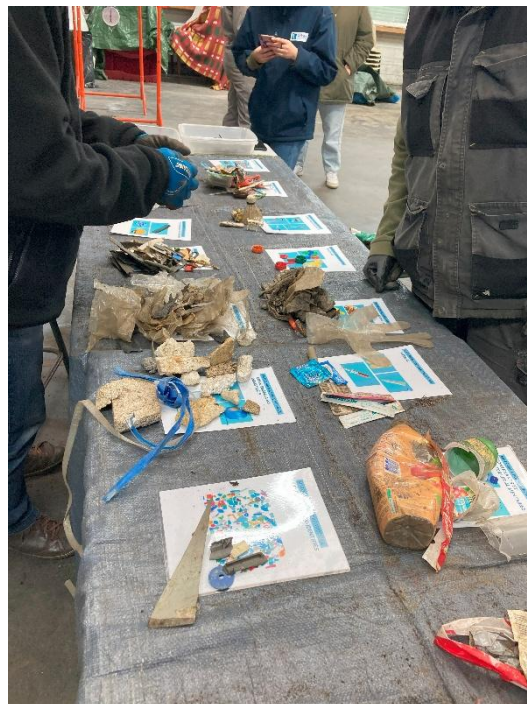
Dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté d'Agglomération Saumur-Val de Loire, le CPIE travaille sur un projet visant à lutter contre la pollution plastique du *Thouet*. En 2025 l'agglomération a installé 3 filets d'interception des déchets en sortie de réseau d'eaux pluviales à Saumur et à Montreuil-Bellay. Ces filets retiennent tous les déchets transitant dans la partie du réseau associée à la buse de sortie et qui se seraient normalement déversés directement dans le *Thouet*. Après une période de 5 mois en place, les filets ont été vidés et leur contenu a été analysé par le CPIE en suivant un protocole standardisé (OSPAR) permettant de comparer ensuite les données avec d'autres collectivités. Les filets ont été replacés et cette caractérisation se poursuivra tout au long du projet (environ deux fois par an).

En parallèle, le CPIE a animé plusieurs temps de sensibilisation du grand public et des agents de la CASVL à la pollution plastique et a participé à la réalisation d'un panneau explicatif du projet qui a été installé à proximité de chaque filet. Le CPIE a également contacté et mobilisé des structures locales pour les impliquer dans la sensibilisation de leur public (centre social, tiers-lieu, Unis Cité, etc).

En 2026, le CPIE poursuivra les actions de sensibilisation et la caractérisation des déchets et travaillera en plus avec la CASVL sur une stratégie de réduction de ces déchets plastiques.



Schéma expliquant la pose des filets (CASVL)



Formation de l'équipe du CPIE au protocole OSPAR par le Cèdre

Moins de plastique dans le chinonais

Suite aux ateliers d'accompagnement à la réduction des déchets plastiques au quotidien menés en 2024 avec des habitants de Saint-Benoit-la-Forêt, les participants ont voulu tester une action de sensibilisation au marché de Chinon. En 2025 les personnes à l'initiative de cette idée se sont réunies afin d'organiser l'action et de réfléchir aux outils pédagogiques. L'action a eu lieu le 4 septembre 2025 et environ 60 personnes ont été sensibilisées. Le CPIE et les bénévoles sont allés à la rencontre non seulement des consommateurs mais aussi des commerçants : un autocollant leurs était proposé pour signaler la possibilité aux clients d'apporter leurs propres contenants. Cette distribution était l'occasion de discuter de ce sujet avec les commerçants, majoritairement favorables à la réduction des déchets plastiques.



alimentation saine et durable

Ateliers alimentation

En 2025, le CPIE a poursuivi son action sur la thématique de l'alimentation durable et de qualité. Ainsi, plusieurs ateliers ont été proposés à destination d'un public en situation de précarité.

Le partenariat avec la Mission locale a été renforcé avec la mise en place d'une convention entre nos structures. Ainsi, 5 ateliers ont été proposés aux jeunes de la mission sur la thématique du petit déjeuner permettant ainsi d'aborder les enjeux de l'alimentation.

Le partenariat avec Entraide et Solidarité ainsi qu'avec le CLAAC a été pérennisé et a permis de proposer 4 ateliers supplémentaires sur le thème de la cuisine végétale ainsi que sur les enjeux de l'alimentation.

De plus, un atelier a été proposé à un public plus large dans le cadre d'une demande de l'AMAP de Bréhémont sur le thème de la cuisine sauvage.



Ces ateliers ont permis de sensibiliser 94 personnes aux enjeux de l'alimentation durable et de qualité.

Accompagnement des agriculteurs-trices à l'ouverture des fermes au public

En 2025, le CPIE a souhaité aller plus loin autour de la thématique de l'alimentation en (re)créant du lien entre producteurs et consommateurs.

Ainsi, nous avons accompagné des agriculteurs dans le projet d'ouvrir leur ferme au public afin de permettre aux consommateurs de mieux comprendre les enjeux agricoles pour réaliser leur choix de consommation alimentaire en pleine conscience.

Sensibiliser autour de la santé environnementale

Ainsi, des temps d'échanges de pratiques entre agriculteurs-trices ont été mis en place afin de partager entre pairs, d'échanger et d'avoir des outils pour avancer dans leur projet d'accueil du public.

4 temps collectifs ont été proposés, permettant ainsi à 12 agriculteurs-trices de se retrouver pour apprendre et échanger sur ce thème.

Animation d'ateliers ponctuels autour des perturbateurs endocriniens

Le CPIE a animé plusieurs temps de sensibilisation ponctuels :

- atelier pour les habitants du quartier Europe à Tours avec le centre social Gentiana
- conférence à Richelieu dans le cadre de la semaine Preventissimo organisée par le Pays du Chinonais
- stand au village santé de la CPAM à Saint-Pierre-des-Corps
- visioconférence pour les jeunes parents organisée par la CPAM 37

Projet de recherche SCAPE sur les perturbateurs endocriniens

Le CPIE participe à un projet de recherche mené conjointement par l'université de Tours et d'Orléans qui vise à sensibiliser les étudiant·es sur la question des perturbateurs endocriniens. Celui-ci vise à recueillir différentes données sur un panel de 600 étudiants :

- mesure de leur exposition à 20 molécules différentes (pesticides, fongicides et plastifiants),
- études des habitudes de vie et de leur environnement,
- impact de la sensibilisation sur l'exposition et sur les changements d'habitudes déclarés par les étudiants.

Cinq associations d'éducation à l'environnement de la région dont l'action est coordonnée par l'Union Régionale des CPIE – Centre-Val de Loire sont associées à la démarche pour réaliser les séances de sensibilisation sur chaque campus. En 2025, ces associations se sont réunies afin de travailler ensemble sur le contenu des séances, l'animation étant prévue pour le 1^{er} trimestre 2026.

Accompagnement des professionnelles de la petite enfance

Le CPIE a poursuivi son travail d'accompagnement au changement de pratiques des établissements d'accueil de jeunes enfants en travaillant avec la crèche « Farandole » de Saint-Pierre-des-Corps. Après un diagnostic réalisé en juin, le CPIE a travaillé avec les équipes sur l'élaboration collective d'un plan d'action et la mise en œuvre de changements. Certaines actions nécessitent plus de temps pour être réalisées mais à court terme, les changements qui ont été mis en place en 2025 sont les suivants :

- tri dans les produits de loisirs créatifs pour se séparer des produits nocifs
- remplacement du matériel de cuisine en plastique : louches, bols, cuillères en inox
- remplacement des jouets abîmés en plastique par des kaplas (bois brut)

Enfin, les professionnelles ont déclaré avoir acquis le réflexe de vérifier la composition des produits qu'elles achètent en utilisant des applications mobiles (Yuka, INCI Beauty...) et sont plus sensibles aux questions des polluants intérieurs.



Soutien à la parentalité et à la petite enfance

Le CPIE a poursuivi en 2025 ses actions autour de la parentalité et de la petite enfance avec des propositions d'actions auprès des parents d'enfants de moins de 6 ans.

Le programme « Petit pas dans la nature » a été poursuivi dans l'objectif d'outiller les parents afin d'éveiller leurs enfants à la nature et ainsi répondre à leurs besoins de développement. Des sorties nature en famille et des ateliers entre parents ont été proposés dans ce cadre pendant l'année 2025.

Ces actions ont eu lieu sur le territoire du chinonais et ont permis de découvrir plusieurs sites naturels de proximité.

Le centre social du CLAAC a relayé ce programme auprès de son public.



À ce jour, 4 autres familles ont participé de manière plus ponctuelle à quelques ateliers. Au final, 49 personnes ont été présentes sur l'ensemble des ateliers.

Sensibiliser aux enjeux de l'eau

L'objectif du CPIE est de contribuer à l'émergence d'une dynamique locale, favorable à la prise en compte des milieux aquatiques, de la ressource en eau et des problématiques qui y sont liées via une multitude d'approches avec divers partenaires du territoire (communes, syndicats de rivières, usagers de l'eau etc.)



En 2025, le CPIE a réalisé **19 interventions** dont l'objectif était de sensibiliser aux enjeux liés à l'eau (fonctionnement et restauration des cours d'eau et zones humides, pollution et biodiversité associée etc.). Les différentes approches mises en œuvre de concert avec nos partenaires (sorties immersives, animations, conférences, animation de stands ou encore chantiers bénévoles), ont permis de mobiliser plus de 250 participants.

En parallèle, le CPIE a assuré des actions d'accompagnement à la récupération et/ou l'infiltration d'eau de pluie chez les particuliers et dans les espaces publics. Ce programme s'inscrit dans un dispositif d'aide financière de la communauté de communes Chinon Vienne Loire pour l'installation de récupérateur d'eau et/ou la création de jardins de pluie.

En 2025, **6 visites** ont été réalisées chez les particuliers afin de conseiller les personnes et de vérifier la conformité des projets d'installation.

Quelques communes ont également demandé conseils pour la mise en place d'ouvrages de gestion des eaux pluviales.

Jardins de pluie & récupérateur d'eau

Vous aider à préserver les ressources en eau

CPIE
Touraine - Val de Loire
cpievaldeloire.org
02 47 95 93 15
transitions@cpievaldeloire.org



ux du
ue

CLIMATO

Adapter les espaces extérieurs de mon habitation au changement climatique

Engagé par nature

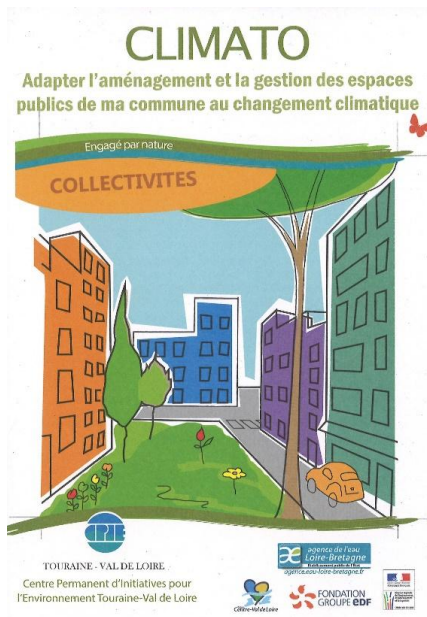
CLIMATO,

Adapter son jardin au changement climatique

Le CPIE poursuit sa démarche de conseil gratuit auprès des habitants qui envisagent des aménagements pour faire face aux impacts changement climatique.

Cela permet au CPIE d'aider à diagnostiquer et optimiser la gestion et l'aménagement des espaces aux abords des habitations (cours, jardins...). Dans ce cadre, des solutions simples sont proposées, notamment pour un meilleur usage du végétal et une meilleure gestion de l'eau et des sols. **12 foyers** ont pu bénéficier de ses conseils en 2025 et deux ateliers collectifs ont été organisés.

En parallèle, le CPIE poursuit son accompagnement à l'adaptation des villes et villages au changement climatique. En 2025, **trois formations** ont eu lieu auprès des élus et agents techniques d'un même EPCI avec l'intégration de temps d'échanges entre pairs et visites sur site dans le but de favoriser la mise en action. Cela a permis de sensibiliser plus de 30 personnes répartis dans dix communes du territoire (CCTVI, CCTOVAL, CCCVL).



Végétalisation des cours d'écoles et de crèches

Depuis 2022, plusieurs communes et écoles sont accompagnées par le CPIE dans une démarche participative de renaturation de la cour d'école. En 2025, le CPIE a poursuivi la mise en œuvre de la démarche sur trois communes (Savigny-en-Véron, Seuilley et Parçay-sur-Vienne) et a pour la première fois démarré le projet avec deux crèches (Richelieu et Tours).

Savigny-en-Véron, commune engagée en 2022

Les travaux ont débuté à l'automne 2024 et se sont poursuivis au premier trimestre 2025. Le CPIE a suivi le déroulement de ces travaux et a animé un chantier participatif de plantation avec les élèves en début d'année.





A l'issue des travaux, le CPIE a accompagné les enseignantes et les élus sur l'étape d'appropriation de la nouvelle cour. Une visite de la cour a été proposée à chaque classe afin de :

- connaître le ressenti des enfants par rapport à cette nouvelle cour,
- identifier d'éventuelles sources de conflit,
- les faire réfléchir à des règles communes pour améliorer le partage de l'espace et en prendre soin.

fin de réfléchir à une charte d'utilisation.

Seuilly, commune engagée en 2023

Après les premières étapes de sensibilisation, de diagnostic initial et de concertation menées en 2023 et 2024, la commune a fait le choix, pour des raisons budgétaires, de réaliser des travaux en régie sans faire appel à de la maîtrise d'œuvre.

Ainsi, entre août et novembre les travaux suivants ont été réalisés :

- Décroustage d'une partie de la cour avec amendement en terre et paillage en copeaux de bois
- Installation de traverses en bois entre les espaces bitumés et non bitumés ainsi que dans l'espace décrousté afin de réaliser un parcours moteur
- Installation d'un portillon entre la cour et l'espace jardin



- A
 - à l'
 - sau
 - In
- s élèves des 2 classes : 3 muriers platane ont été plantés sur la partie bitumée. 56 autres plants (cyste, lavande et ur et pour délimiter l'espace décrousté du bitume.

Parçay-sur-Vienne, engagé en 2024



Le diagnostic et la concertation se sont poursuivis en 2025 et les résultats ont été présentés en septembre. Le CPIE a ensuite animé deux temps collaboratifs avec les enseignantes, le maire, des parents d'élèves et les agent-es pour imaginer le plan de la nouvelle cour. Ce plan a ensuite été mis en page puis présenté à la mairie et aux enseignantes pour une dernière validation, quelques réajustements ont été nécessaires. Le

rapport de synthèse du diagnostic ainsi que le plan de réaménagement ont été envoyés à l'ADAC 37 en fin d'année pour réaliser une étude de faisabilité et une proposition de chiffrage des travaux.

Crèche « Caramel » de Richelieu et « Le jardin de la cigogne » de Tours, engagées en fin 2024

Pour la première fois le CPIE a lancé des accompagnements à la renaturation des espaces extérieurs en crèches. En 2025 les étapes de sensibilisation, de diagnostic initial et de conception collective ont été lancées malgré des temporalités différentes entre les deux crèches. La phase de diagnostic a été adaptée afin de prendre en compte les besoins du public jeune enfant.

Contribuer à la préservation de la biodiversité



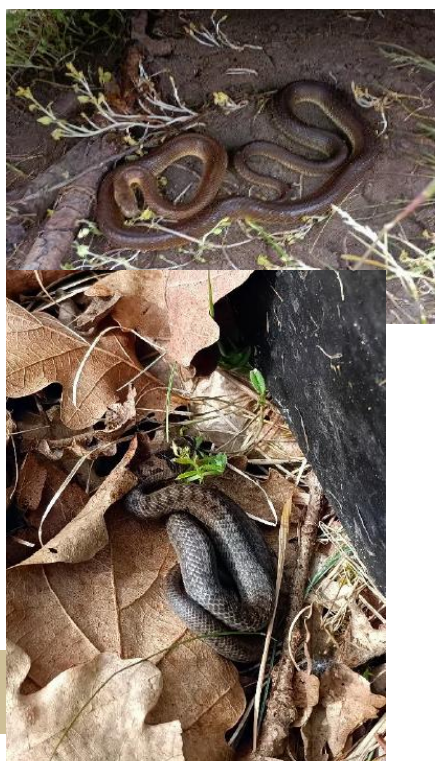
Le CPIE apporte son expertise scientifique et technique aux collectivités et acteurs du territoire dans une démarche globale d'amélioration de la connaissance de la biodiversité. L'année 2025 a été riche en actions menées, dont voici quelques exemples.

Atlas de la Biodiversité communale, une action chronique !

Entre 2011 et 2023, le C.P.I.E. Touraine Val de Loire a accompagné 35 communes dans leurs démarches d'Atlas de Biodiversité communale. En 2025, les communes de Saché, Cheillé et Villaines-les-rochers sont entrées dans leur dernière année d'ABC.

Les résultats, livrés tout début 2026, font ressortir plusieurs centaines d'espèces par commune pour plusieurs milliers de données collectées.

Les rapports fournis comportent des listes d'espèces, des cartographies, des analyses des enjeux, mais aussi tout un jeu de fiches techniques, pratiques et concises, qui soulignent les différents enjeux sur les communes, ainsi que les opérations possibles à mettre en place. En 2025 encore, Artannes sur Indre, 39^{ème} commune accompagnée par le C.P.I.E. a également bénéficié d'inventaires, essentiellement floristiques, avec plusieurs centaines d'espèces observées. Les ABC, se sont aussi des temps d'animation avec les scolaires et les habitants. Ils constituent probablement l'un des types de projet le plus transversal de l'association.



POP Reptiles continue !

Ce protocole décliné localement par le CPIE en 2024 permet de contribuer à prendre le pouls de la biodiversité locale, plus spécifiquement l'état des populations et peuplements de reptiles.

En 2025, le CPIE a reconduit les suivis pour maintenir le POP Reptiles, conformément aux attentes d'un programme de suivi national. Ce sont sept transects avec chacun quatre plaques qui sont suivis.

Avant le début des prospections, un premier passage est réalisé afin de vérifier l'état et la présence/absence des plaques, qui sont laissées sur place toute l'année. Ensuite, entre avril et juin, six passages sont réalisés sur un rythme d'environ un passage toutes les deux semaines. Cette période de l'année est la plus propice

pour observer les reptiles qui thermo-régulent. Les prospections sont réalisées durant la matinée et s'arrêtent à la mi-journée. Les résultats sont intégrés directement dans la base GEONATURE de la Société herpétologique de France, permettant leur prise en compte dans le traitement national des données.

Au total, huit espèces ont été observées, pour approximativement 130 observations déterminées jusqu'à l'espèce. On trouve, par nombre d'observations décroissant : le Lézard des murailles, le Lézard à deux raies, l'Orvet fragile, la Couleuvre d'Esculape, la Couleuvre verte et jaune, la Couleuvre helvétique, la Couleuvre vipérine, la Coronelle lisse (nouvelle espèce par rapport à 2024).

Inventaires de la biodiversité sur une carrière à Parçay-sur-Vienne



Depuis 2015, le CPIE réalise des inventaires de la faune et de la flore sur une carrière située à Parçay-sur-Vienne. Le site s'étend sur environ 122 hectares en rive gauche de la Vienne. Depuis 2023, le site a été racheté par l'entreprise Carrières MORIN.

L'année 2025 marque la dixième et dernière année de suivi de cette carrière en fin d'exploitation.

Une espèce a été identifiée au mois de mai : il s'agit du Trèfle aggloméré rouge régionale. Les plans d'eau et fronts de taille sont des espèces ainsi nicheuses sur le site : la colonie présente, de même que celle du Guêpier d'Europe.



Les mesures de fauches tardives sur le site de la Vienne et de l'Indre

Programme de recherche porté par l'Officié Français de la Biodiversité et le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.



Ce programme a pour objectif d'évaluer l'efficacité des mesures de retard de fauche mise en place dans les prairies des bords de Vienne et des bords de l'Indre en analysant plusieurs indicateurs. Ces indicateurs sont les couples d'oiseaux nicheurs, la structure végétale des prairies (hauteur, densité), la richesse spécifique végétale ainsi que les insectes pollinisateurs. Ce partenariat d'une durée de 5 ans, permettra d'avoir des éléments tangibles pour connaître l'impact d'une fauche précoce (fin mai-début juin) par rapport à une fauche tardive (fin juillet) sur l'ensemble des paramètres biologiques. L'hypothèse de départ est que la fauche tardive ne dégrade pas la qualité du foin. In fine, si ce travail valide l'hypothèse de départ, il sera possible d'argumenter auprès des agriculteurs qu'une fauche tardive reste intéressante pour la qualité du fourrage et donc d'inciter à pratiquer des fauches tardives.

Mise en place d'une opération de récolte et semis de plantes messicoles

Les messicoles, comme le bleuet par exemple, sont des plantes compagnes des champs cultivés qui ont tendance à se raréfier.

Un tout nouveau Plan National d'Action « Espèces et communautés inféodées aux moissons, vignes et vergers » a été validé pour la période 2024-2033.

Le CPIE mène déjà, depuis quelques années des opérations de réintroduction de la Tulipe des vignes. Grâce au soutien des Fonds Verts, le CPIE élargit actuellement son champ d'action à la thématique des plantes messicoles dans leur globalité. L'objectif est de pouvoir réintroduire ces espèces, souvent rares et menacées, dans les paysages du Chinonais, en lien avec des agriculteurs et partenaires du territoire.

Au printemps 2025, des prospections de terrain ont été réalisées pour rechercher des espèces de plantes messicoles et évaluer leur abondance et leur localisation. Des premières récoltes ont concerné une quinzaine d'espèces. Les semis ont débuté à l'automne en lien avec la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire, deux céréaliers et un vigneron. En 2026, il est prévu de poursuivre cette action, avec notamment le suivi des zones semées.

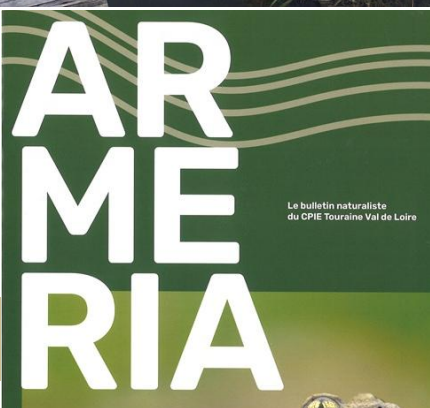
Et aussi...



D'autres missions d'inventaire et de suivi ont été réalisées en 2025. Toutes ne peuvent pas être décrites ici mais nous pouvons citer entre autre les suivis la RNR/ENS du marais de Taligny, la recherche de flore précoce sous prospectée en Indre et Loire, des inventaires pour différents syndicats de cours d'eau dans la perspective d'une bonne prise en compte de la biodiversité sur et autour des cours d'eau, la recherche du Lézard des souches dans le cadre du PRA (plan régional d'action), la poursuite de l'action d'expérimentation autour de la Tulipe des vignes, des suivis réalisés sur des Espaces Naturels Sensibles locaux et départementaux, etc.

Tous ces travaux d'inventaires contribuent à la connaissance locale des enjeux de biodiversité et les données recueillies sont transmises pour être capitalisées dans les bases de données de l'état.

Comme chaque année désormais, le CPIE a édité un nouveau numéro de son bulletin naturaliste armeria. A travers ses 30 pages il traite de sujets sur la faune, la flore et les milieux naturels d'Indre et Loire à partir des travaux et des recherches engagés par le CPIE (Dans ce numéro : L'Atlas de la biodiversité communale de la commune de Jaulnay, La Réserve naturelle Régionale du Marais de



Taligny, La scille d'automne dans le Chinonais, L'Alyte accoucheur, Les odontites.)

Ce bulletin a été diffusé au premier trimestre 2025. Un tirage format papier en 200 exemplaires a été fait pour une diffusion aux élus, associations et différents partenaires du territoire. Une large diffusion est également faite en format numérique.

Le bulletin est également disponible en ligne sur le site du internet du CPIE pour diffusion au grand public.

Restaurer les milieux Naturels et les paysages

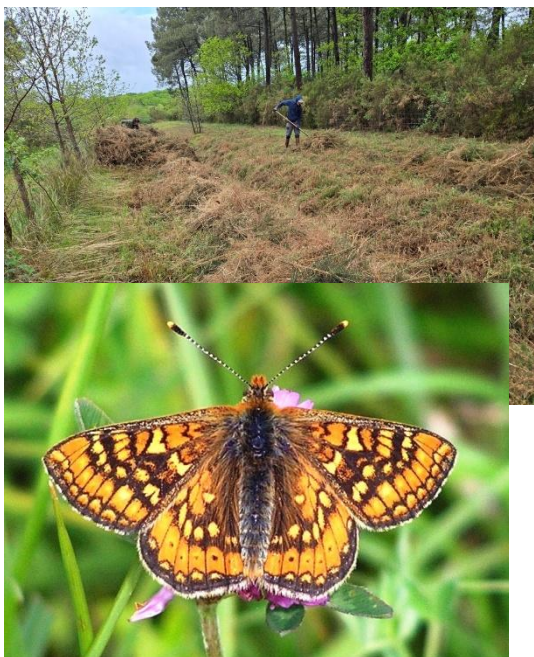
Le dispositif « Régie rurale de l'environnement » du CPIE, constitue un **outil au service des acteurs locaux qui souhaitent agir concrètement sur l'environnement et sur la biodiversité**. Le rôle de cette équipe est de promouvoir l'émergence de nouvelles pratiques de gestion patrimoniale et durable et d'initier des projets en faveur des milieux naturels et des paysages. La régie rurale peut par ailleurs conseiller les porteurs de projets sur les objectifs et les stratégies à adopter afin de définir précisément la nature des travaux à envisager, les techniques à mettre en œuvre et les financements à mobiliser.

Préserver les cœurs de biodiversité



Le CPIE assure des chantiers d'entretien et de restauration pour différents maîtres d'ouvrages, tels que le Conseil Départemental, le Conservatoire d'Espaces Naturels Centre Val de Loire et la communauté de communes Chinon Vienne et Loire. Les sites naturels concernés constituent des cœurs de biodiversité où les enjeux de conservation sont forts. Ces sites sont emblématiques du Chinonais : Pelouses de Bertignolles, Pelouses des puits du Chinonais, Lande du camp des Romains...

Travaux de fauche exportatrice de layons à Damiers de la Succise



La Régie Rurale est intervenue au Center Parcs «le bois aux Daims » situé à Morton dans le Département de la Vienne. Les travaux réalisés consistent à faucher des layons forestiers où l'on trouve la Succise des prés (Succi-sa pratensis), plante hôte du Damier de la succise (*Eu-phrydryas aurinia aurinia*).

Le Damier de la Succise est un papillon diurne en forte régression dans la moitié nord de la France, où l'habitat disponible favorable est de plus en plus morcelé.

Les travaux de fauche réalisés par L'équipe de la Régie Rurale (8 hectares), se situent sur des layons situés majoritairement en lisière de forêt. Elle est réalisée à 15 centimètres de hauteur en fin d'hiver pour préserver les cocons des chenilles du papillon, situés au niveau du sol.

L'objectif est d'éviter la fermeture du milieu par la strate arbustive et conserver la plante hôte du papillon. Les produits de coupe sont ratissés et ramassés pour ne pas enrichir le sol, la Succise des prés étant une espèce caractéristique des prairies à sol pauvre en éléments nutritifs.

Travaux d'entretien, site Natura 2000 des puits du Chinonais



Le CPIE gère désormais l'ensemble du site Natura 2000 des puys du Chinonais. Ce site naturel emblématique de la Touraine appartient en grande partie au Département d'Indre et Loire, à la Communauté de communes Chinon Vienne et Loire et au Conservatoire d'Espaces Naturels Centre Val de Loire. Ces structures ont confié au CPIE l'entretien de ce site caractérisé par la présence d'habitats naturels remarquables de pelouses sèches abritant une flore d'affinité méditerranéenne comportant bon nombre d'espèces rares. La Régie rurale y a effectué cet automne d'importants travaux de fauche, de débroussaillage sur plusieurs dizaines d'hectares. Elle a également réalisé de gros travaux de restauration ainsi que de lutte contre les espèces invasives (Sumac de Virginie, Ailanthé, Robinier faux accacia).

Entretien du réseau de pelouses sèches de la vallée de la Vienne



Le CPIE a poursuivi en 2025 ses travaux d'entretien et de restauration de pelouses sèches sur les coteaux calcaires de la Vallée de la Vienne de la confluence Vienne-Loire à la confluence Vienne-Creuse.

Les travaux ont consisté à effectuer des coupes et débroussaillages manuels d'arbres et d'arbustes ainsi que des fauches exportatrices manuelles destinées à favoriser le développement de la strate herbacée patrimoniale des pelouses. L'objectif de ces travaux vise à pérenniser la diversité biologique de ces milieux et favoriser le maintien et la dispersion d'espèces rares et menacées. En 2025, les travaux se sont déroulés sur les communes de : Marcilly sur Vienne, Panzoult, La Roche Clermault, Seuilly et Saint Germain sur Vienne.



Pelouse sèche restaurée à St Germain-sur-Vienne

Autres travaux de la Régie Rurale



Entretien des abords du sentier de découverte de la RNR du marais de Taligny

Tout au long de l'année, la Régie rurale effectue différents travaux sur les sites naturels du Chinonais.

En fonction des enjeux écologiques liés à chaque site, elle a pu effectuer des travaux de débroussaillage, broyage, bucheronnage ou de lutte contre les espèces exotiques envahissantes. Elle a pu intervenir par exemple : Au marais des Rouches à Huismes, sur la lande du Camp des Romains à Cinais, au Marais de Taligny à la Roche Clermault, sur les pelouses sèches de Bertignolles à Savigny en Véron, sur les ruisseaux et le lac Mousseau à Avoine, les bords de Vienne à Cinais, l'île aux Bœufs à Langeais.

Programmes de plantation d'arbres et de haie

Le CPIE poursuit ses opérations de replantation d'arbres et de haies champêtres, principalement sur des zones de forte discontinuité écologique via deux programmes de plantation :

- « Replantons pour la Biodiversité dans le Chinonais », coordonné par la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire. Pour la cinquième année de ce programme, ce sont **4770 mètres de haies et 112 arbres isolés qui ont été plantés**.
- « Haies'dont l'eau » est un programme piloté par le CPIE et financé par le Fonds vert dont l'objectif est d'implanter 4km de haies et 600 arbres en deux ans sur deux nouveaux territoires (CCTVV, CCTOVAL)



Programme 2025 de plantation de haies et d'arbres isolés

CPIE Touraine - Val de Loire
 cpievalde Loire.org
 02 47 95 93 15
 transitions@cpievalde Loire.org

Inscription jusqu'au 30 avril

CHINON VIENNE LOIRE
 PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL
 TOURAINE VAL DE LOIRE
 REGION CENTRE VAL DE LOIRE
 TOURAINE LE DÉPARTEMENT



HAIES 'DONS L'EAU Engagé par nature!

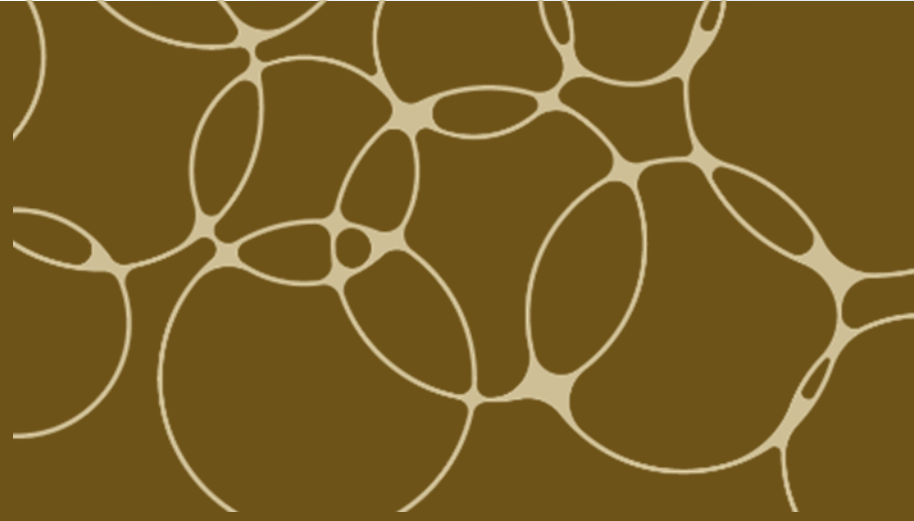
Programme de plantation Haies et arbres isolés 2025

INSCRIPTIONS AUPRÈS DU CPIE TOURAINE - VAL DE LOIRE JUSQU'AU 30/05/2025

Cette pépinière labellisée « végétal local » afin de s'orienter vers des espèces d'origine génétique locale et plus résistantes et adaptées au contexte pédoclimatique de Touraine.

avec la soutien financier de **FRANCE NATION VERTE** Agri - Mobiliser - Accueillir

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine Val de Loire
 9, rue Gutenberg 37420 AVOINE
 TOURAINE - VAL DE LOIRE



Faire participer la population

Sensibiliser par l'action

Animer un rucher associatif

Le CPIE a initié depuis 2013 un projet transversal autour de l'abeille et des enjeux de biodiversité qui y sont liés. Le Rucher associatif du CPIE, gère quelques dizaines de ruches qui constituent le support à un programme d'apprentissage destiné aux apiculteurs amateurs. Des actions de sensibilisation sur l'importance de préserver les insectes pollinisateurs sont également réalisées auprès du grand public et des enfants des écoles du chinonais chaque année.



La saison apicole 2025 malgré une forte prédation par le frelon asiatique a permis d'obtenir une bonne production de miel, témoin de la bonne santé des ruchers. L'équipe de bénévoles très impliquée qui gère le rucher a proposé aux néophytes souhaitant découvrir l'apiculture ainsi qu'aux apiculteurs débutants de bénéficier d'un appui et d'un encadrement tout le long de l'année, sous la forme de séances d'apprentissage théoriques (présentations et vidéos) et pratiques (préparation, entretien des ruches, du matériel et des ruchers). Celles-ci permettent aux participants d'intervenir concrètement sur les ruches, conseils à la clef. Ils peuvent ainsi mieux connaître le comportement de l'abeille, se familiariser avec les principales tâches à accomplir.

Le Rucher s'est également lancé en 2025 dans l'élevage de reines, une activité qui nécessite rigueur et technicité. Les résultats sont encourageants et ont permis de créer quelques nouveaux essaims. Cette activité sera poursuivie en 2026.

Après une saison et un hiver 2024-2025 difficiles lors duquel plusieurs colonies ont disparu.

Il a également participé au printemps des jardins à Chinon, ainsi qu'à des animations auprès de classes d'école primaire.

Le rucher associatif regroupait en 2025 34 adhérents, apiculteurs débutants ou plus expérimentés.

Les chiffres clés 2025 :

34 adhérents

23 colonies d'abeilles

180 kg de miel récoltés

Animer un réseau de bénévoles naturalistes



Depuis sa création en 2017, le réseau de bénévoles permet de réunir des naturalistes, qu'ils soient débutants ou experts, souhaitant œuvrer pour la connaissance de la biodiversité en Touraine. Les animations proposées permettent aux bénévoles de développer, partager ou transmettre leurs compétences naturalistes. En 2025, plusieurs sorties ont été réalisées, avec un accent mis sur la formation à la botanique, avec la détermination des principales familles, explication du vocabulaire botanique, sorties sur le terrain et prospection d'espèces cibles. Pour coller à l'actualité du CPIE, les plantes messicoles ont été mises en avant cette année.

Impliquer par les sciences participatives



En 2025, le CPIE a animé l'action « Un animateur nature dans mon jardin ! ». Cette action permet d'aborder la question de la biodiversité au jardin à travers des inventaires partagés et des conseils aux propriétaires. Par ailleurs, l'association continue de proposer des inventaires naturalistes participatifs.

L'objectif est de mettre à jour l'état de connaissance d'une espèce sur un territoire donné. L'intérêt est d'impliquer des naturalistes amateurs comme professionnels dans la réalisation d'inventaires concertés sur une large échelle. En 2025, les prospections collectives ont porté sur la Scille d'automne essentiellement.

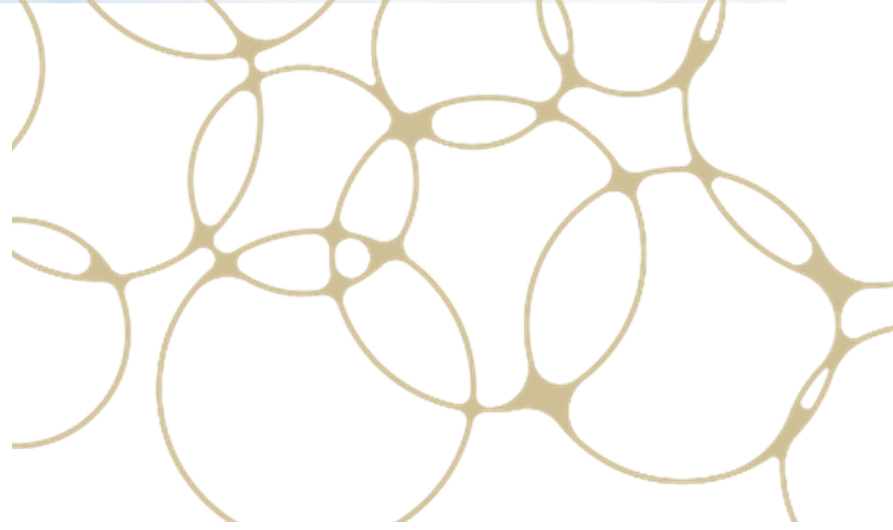
Agir..., les chantiers bénévoles



Le CPIE propose aux habitants du Chinonais de s'impliquer concrètement dans la préservation et la restauration de milieux naturels. Chaque année, plusieurs chantiers bénévoles sont ainsi organisés et encadrés par l'équipe de la Régie Rurale. En 2025, quatre chantiers ont été réalisés sur des sites

à grande valeur écologique : Le marais des Rouches à Avoine et Huismes, le camp des Romains à Cinais, les Puits du Chinonais à Chinon et le bocage du Véron sur le site du musée du Véron.

En 2025, 33 personnes ont participé à ces chantiers.



Orientations 2026

Œuvrer pour une transition écologique du territoire

- Accélérer et fédérer habitants, collectivités, associations et autres acteurs locaux en organisant un projet autour de la transition, en partenariat avec la communauté de communes et le parc naturel régional.
- Développer une alimentation plus durable : en accompagnant des établissements de restauration collective, en sensibilisant les scolaires et le grand public.
- Œuvrer pour la réduction des déchets en amplifiant notre action sur le compostage collectif, en menant des actions sur la réduction de la pollution plastique.
- Poursuivre notre démarche de conseil aux particuliers et aux collectivités pour accompagner l'adaptation au changement climatique, sensibiliser à la végétalisation des centres bourgs
- Poursuivre notre travail de sensibilisation sur les enjeux liés à la ressource en eau.
- Sensibiliser et accompagner les collectivités sur la thématique de la pollution lumineuse et des trames noires.

Contribuer à la sensibilisation sur les enjeux santé et environnement

- Informer les collectivités sur les leviers d'actions possibles pour des lieux d'accueil des populations sensibles (enfants, femmes enceintes) plus sains et durables.
- Poursuivre nos actions de sensibilisation de la population à la pollution de l'air intérieur.
- Sensibiliser les professionnelles de la petite enfance et les jeunes parents aux risques liés aux perturbateurs endocriniens.
- Sensibiliser la population autour de la pollution des eaux par les micro-plastiques.

Lutter contre l'effondrement de la biodiversité

- Participer à la préservation des cœurs de biodiversité de notre territoire (animation des sites Natura 2000, inventaires d'espèces et d'habitats. Contribuer à mettre en œuvre des plans de gestion d'ENS locaux, mise en œuvre de travaux de restauration et de gestion par la Régie Rurale.
- Poursuivre notre travail sur la restauration des trames vertes en poursuivant le programme de plantation engagé à l'échelle de la communauté de communes Chinon Vienne et Loire et en accompagnant cette collectivité sur la mise en application de son PLUIH. Développer ce type de programme sur d'autres territoires.
- Poursuivre nos démarches d'atlas de la biodiversité sur de nouvelles communes
- Poursuivre nos actions d'inventaire et de préservation d'espèces (Tulipe des Vignes, Léopard des souches, inventaire sur les ENS du département, flore messicole, flore tardive, flore

patrimoniale, etc.).

- Poursuivre notre travail avec la profession viticole pour plus de biodiversité dans les vignes.
- Poursuivre notre travail sur la réserve naturelle régionale du marais de Taligny.
- Continuer l'accompagnement d'ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement).
- Poursuivre les actions de restauration et de gestion de milieux naturels menés par la Régie Rurale en particulier sur la restauration du réseau de pelouses sèches de la vallée de la Vienne, sur les puy du Chinonais et les pelouses de Bertignolles...

Poursuivre nos actions de sensibilisation à l'environnement

A destination du jeune public

- Développer le travail auprès des enfants en situation de loisirs (poursuite du club nature, structuration d'un partenariat avec les centres de loisirs de la communauté de communes...).
- Déployer les projets inscrits dans la durée avec les élèves (accompagnement à l'école du dehors, projets sur-mesure...).
- Inscrire davantage de projets scolaires dans des projets de territoire (ABC, végétalisation d'espaces...).
- Accompagner les adultes qui interviennent auprès des enfants sur les questions environnementales et du lien avec le reste du vivant (végétalisation des cours d'école mais aussi d'espaces d'accueil de la petite enfance, formation à destination des professionnels, des agriculteurs...).

Auprès de publics larges

- Poursuivre le travail de sensibilisation aux différents enjeux auprès du grand public.
- Développer des actions autour de la parentalité.
- Former les professionnels et les bénévoles.

Sur le thème de la biodiversité

- Développer l'accompagnement à la végétalisation des cours d'écoles et de crèches.
- Poursuivre nos actions de sensibilisation des habitants du Chinonais aux enjeux de la préservation de la biodiversité et à la transition (sorties nature, participation à des événements...).
- Porter à connaissance de la population (édition de notre bulletin annuel Naturaliste « Armeria »).

Offrir la possibilité aux habitants du territoire de s'investir dans des actions en faveur de l'environnement

- Poursuivre l'animation du rucher associatif et du réseau de bénévoles naturalistes.
- Organiser de nouveaux chantiers bénévoles.
- Animer des programmes de sciences participatives.

Stabiliser le territoire et l'aire d'influence du CPIE

- Poursuivre la mise en œuvre d'actions à l'échelle du département en étant soucieux de notre bilan carbone.
- Développer les partenariats sur les territoires de Touraine Nord-ouest, Lochois, Val de l'Indre, Saumurois...

Maintenir et développer la vie associative

- Développer le nombre d'adhérents et de bénévoles.
- Mieux articuler le travail entre équipe salariée, bénévoles et administrateurs, prévoir des temps de rencontre.
- Remobiliser les instances de gouvernance et notamment le CA.
- Organisation d'une action fédératrice pour marquer les 50 ans de l'association..



Vie de l'Association

Etre adhérent du CPIE

Vie statutaire

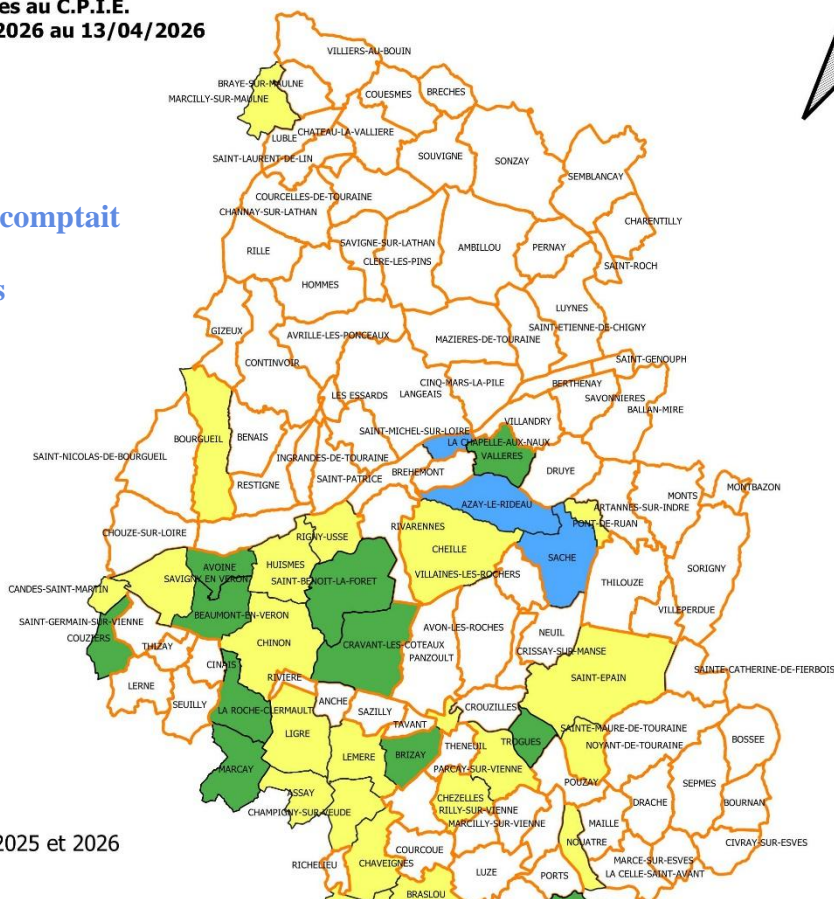
ETRE ADHERENT DU CPIE

Depuis plusieurs années, le CPIE s'attache à développer sa base d'adhérents. Il propose pour cela des activités qui leur sont plus particulièrement destinées :

- Rucher associatif,
- Réseau bénévole naturaliste,
- Actions de sciences participatives,
- Chantiers bénévoles,
- Sorties et ateliers nature et patrimoine...

**Cartes des communes adhérentes au C.P.I.E.
Touraine Val de Loire en 2025/2026 au 13/04/2026**

**Au 31/12/2025, le CPIE comptait
110 adhérents dont :
72 adhérents individuels
37 communes
1 syndicat d'eau**



Adhérer au CPIE c'est aussi :

Pouvoir participer gratuitement aux formations organisées par le CPIE.

Recevoir la newsletter, les programmes de sorties ainsi que toutes les informations sur la vie de l'association.

Animer un stand en compagnie des salariés du CPIE.

Participer aux groupes de travail qui permettent de faire avancer la réflexion au sein de l'association.

Être partie prenante de la gestion de l'association en intégrant ses instances dirigeantes (Conseil d'administration, bureau).

VIE STATUTAIRE

Les instances statutaires de l'association

Le conseil d'administration du CPIE, composé de 21 personnes, valide les grandes orientations de l'association. Le bureau, composé de 9 membres assure la gestion courante, notamment sur les questions en lien avec les ressources humaines et les finances.

Trois réunions de bureau et quatre réunions de conseil d'administration se sont tenues en 2024. L'assemblée générale de clôture de l'année 2024 s'est déroulée le 24 avril 2025 à la salle des fêtes de la Roche-clermault.

Présidente : Valérie BOUCHAUD
VIOLLEAU
Vice-président : Jean-Serge HURTEVENT
Trésorière : Céline STRAUB
Secrétaire : Laurent BOUCHET
Membre : Michel BACCHI
Membre : Marylise TRIBOUILLAT
Membre : Sofiane BELHANAFI
Membre : Iona GUEST
Membre : Daniel BLONDEL

Composition du Conseil d'Administration en 2025

Collège des élus membres de droit (CCCVL)

Monsieur DEGUINGAND Thierry, maire de Seully
Madame BERGER Hélène, conseillère municipale de Chinon
Monsieur GUILBAULT Didier, maire de Saint Benoît la Forêt
Monsieur TULASNE Paul, conseiller communautaire CCCVL

Madame Valérie GERVES, Conseil départemental d'Indre et Loire

Collège des membres élus

Monsieur BACCHI Michel
Madame BAUDIN Françoise
Monsieur BELHANAFI Sofiane
Monsieur BLONDEL Daniel
Madame BOUCHAUD-VIOLLEAU Valérie
Monsieur BOUCHET Laurent
Monsieur BOULAY Eric
Madame GUEST Iona
Monsieur HENNEBEL Franck
Monsieur HIPPON Patrick
Monsieur HURTEVENT Jean-Serge
Madame PLOQUIN DESROCHE Sandrine
Madame REIG Mina
Madame STRAUB Céline
Madame TRIBOUILLAT Marylise
Monsieur COROLLER Clément (représentant du personnel)

Le Bureau



NOS MOYENS

L'équipe salariée du CPIE

Nos principaux partenaires

Le CPIE dans son réseau

Notre budget

L'EQUIPE SALARIEE

L'Equipe du CPIE est organisée en deux gros pôles, un pôle médiation sensibilisation, (ensemble des activités face public, scolaire et grand public), et un pôle environnement et développement durable (études, accompagnement des collectivités et chantiers de restauration des milieux), coordonné par Clément COROLLER.

Au 30 avril 2026, l'équipe se compose de :

✓ **17 personnes (16 CDI et 1 CDD)**

SERVICE ENVIRONNEMENT BIODIVERSITE

Clément COROLLER (Coordinateur)

Pôle études

Clément COROLLER (chargé de mission, biodiversité)

Mathis PRIOUL (chargé de mission, biodiversité)

Imane LAHLOU (chargée de mission, biodiversité)

Régie rurale

Philippe BILLARD, (Coordinateur)

Armand MEIGNENT (agent de l'environnement)

Cyrille BELERY (agent de l'environnement)

Samuel BELERY (agent de l'environnement)
(agent de l'environnement)

SERVICE MEDIATION

Pole éducation

Laurane GRILLON (Coordinatrice : Educatrice à l'environnement)

Blandine KESTEMAN (Educatrice à l'environnement/Chargée de mission)

Charlotte BLOUIN (Educatrice à l'environnement)

Pôle accompagnement de projets

Agatha WAJRAK (coordinatrice : accompagnement de projet transition écologique)

Fanny PEDURTHE (Chargée de mission Transition écologique, eau)

Chloé DUPUIS (Chargée de mission/animatrice Transition écologique)

SERVICE ADMINISTRATIF

Vincent LECUREUIL (Directeur)

Magali GUILLOT (Comptable, assistante de direction)

Marie-Noëlle BOULANGER (Accueil, secrétariat, communication)

Christelle BLAIS (Entretien des locaux)

Nos principaux partenaires

Services de l'état

Inspection académique
DREAL Centre Val de Loire
Agence Régionale de la Santé
Direction Départementale de l'agriculture et des Territoires
Universités d'Angers et de Tours

Etablissements publics

Agence de l'Eau Loire Bretagne
ADEME (Agence de la transition écologique)

Collectivités

Région Centre Val de Loire
Conseil Départemental d'Indre et Loire
Communauté de communes Chinon Vienne et Loire
Communauté de communes Touraine Val de Vienne
Communauté de communes Touraine ouest Val de Loire
Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre
Communes du pays chinonais
PNR Loire-Anjou-Touraine
Pays du Chinonais
Pays du Val d'Amboise
SMICTOM du Chinonais
Syndicat de rivière Val de Vienne
Syndicat du Négron et du St Mexme
Syndicat d'aménagement de la vallée de l'Indre
Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents
Etablissement public territorial du bassin de la Vienne
Musée du Véron

Associations

URCPIE Centre Val de Loire et UNCPIE
Conservatoire d'espaces naturels de la Région Centre Val de Loire (CEN)
Associations locales (Jardiniers des Hucherolles, Cinéma le Rabelais, Entraide et solidarités, CLAAC...)
Associations Départementales (CAUDALIS, SEPANT, LPO...)

Partenaires privés

EDF CNPE de Chinon

Les instances dans lesquelles le CPIE agit

Le CPIE est agréé « association de protection de l'environnement ». Cet agrément lui permet de siéger dans un certain nombre d'instances officielles.

Le CPIE est membre :

- De la Commission Départementale de la Nature des Sites et des paysages (CDNPS).
- De la Commission Départementale d'Aménagement foncier.
- Du Conseil de développement du pays du Chinonais.
- Du Conseil de développement du pays Loire Touraine.
- Du comité de programmation Leader du pays du Chinonais.
- Des comités de pilotage et des comités techniques des Contrats Territoriaux et Milieux Aquatiques du SAVI, du SME, du SBNM et du SMBAA.
- Du bureau de la CLE du SAGE Authion.
- De la CLE du SAGE Vienne Tourangelle.

Le CPIE participe :

Aux comités de pilotage de la Réserve naturelle de Taligny.
Aux commissions thématiques du PNR Loire-Anjou-Touraine.

LE CPIE DANS SON RESEAU



L'Union Nationale des CPIE



L'Union nationale des CPIE, association reconnue d'utilité publique, regroupe les 78 associations labellisées CPIE. Les missions de l'équipe de permanents de l'Union nationale sont multiples : animation de la vie du réseau, négociation de partenariats au niveau national, impulsion d'actions...

Le CPIE Touraine Val de Loire, labellisé depuis 1979 participe activement à la vie de son réseau :

- Il siège à la commission nationale des labels
- Il siège au Conseil d'administration et au bureau de l'Union Nationale
- Il participe à diverses commissions et groupes de travail
- Il fait participer ses salariés aux formations organisées par l'union nationale
- Il participe à l'assemblée générale des CPIE



L'Union Régionale des CPIE Centre Val de Loire



le CPIE Touraine Val de Loire se sont regroupés pour former l'Union régionale Centre Val de Loire. L'URCPIE coordonne des actions d'envergure régionale, représente les CPIE à l'échelon régional et anime des moments d'échange, de réflexion et de co-construction entre les deux CPIE.

Depuis mai 2012, une chargée de mission assure la coordination du réseau régional. C'est aujourd'hui Mellie GRATEAU, arrivée en début d'année 2016 qui occupe ce poste. L'URCPIE Centre est installée depuis le début de l'année 2016 dans nos locaux à l'abbaye de Seuilly, puis à Avoine.

La présidence et la gestion comptable de l'Union Régionale sont actuellement assurées par notre CPIE, la présidente est Valérie BOUCHAUD-VIOLEAU.



Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
Touraine-Val de Loire

9 rue Gutenberg – 37420 AVOINE
02 47 95 93 15 – info@cpievaldeloire.org

www.cpievaldeloire.org

